



**ARRETE DU MAIRE**  
**Police Municipale**

**Objet : Travaux - branchement électrique – SARL PAROTY – 28, rue des Minimes -  
ARR 2024-09-04-124-**

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1,  
L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,  
Vu la demande formulée par la SARL PAROTY ZI Ouest le Durgeon 1 à VESOUL (70),  
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,  
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de  
travaux de terrassement pour branchement électrique 28, rue des Minimes à Seloncourt -25230-  
domicile de Monsieur ABBID, Allatif.

-- ARRÊTONS --

**ARTICLE 1 :** Des travaux de terrassement en vue d'un branchement électrique neuf va avoir lieu à  
SELONCOURT par l'entreprise PAROTY 28, rue des Minimes domicile de Monsieur ABBIB, Allatif. Ces  
travaux se dérouleront semaine 37 à compter du 9 septembre 2024 pour une durée de deux jours dans  
une période de 30 jours.

**ARTICLE 2 :** En fonction d'impératifs de travaux, le stationnement de tous véhicules sera strictement  
interdit aux abords du chantier. La circulation de tous véhicule au droit du chantier se fera par demi-  
chaussée avec alternat par panneaux manuels. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 3 :** La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise  
en place par la SARL PAROTY chargée des travaux. Des panneaux de chantier devront être mis en  
place pour signaler les travaux, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie  
ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent  
arrêté.

Fait à Seloncourt, le 04 septembre 2024

Monsieur Jean-Marc ROBERT  
Adjoint à la Voirie et à la Circulation

